

SCIENCES DU VIVANT - RÉGLEMENTATION POUR LES PRATIQUES EN BIOLOGIE, USAGE DES ANIMAUX À DES FINS SCIENTIFIQUES

Maintien des compétences pour l'usage des animaux à des fins scientifiques #3 : gestion raisonnée d'un élevage (Rongeurs)

L'utilisation des animaux vivants à des fins scientifiques nécessite en plus d'une formation spécifique une formation continue de 3 jours tous les 6 ans.
Cette journée de formation permet de valider 1 journée de formation continue à inclure dans le livret de compétences.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Personnes amenées à travailler sur des projets de recherche incluant des expérimentations sur l'animal (chercheurs, doctorants, ingénieurs)
- Une expérience en manipulation des animaux est nécessaire

PROGRAMME

- panorama des différents organismes-modèles en recherche animale
- gestion raisonnée d'un élevage :
paramètres liés à la reproduction
paramètres liés à l'environnement
importance du phénotypage et du génotypage des lignées transgéniques
- les règles d'élaboration d'un programme sanitaire dans une animalerie
- le transport des animaux utilisés à des fins scientifiques

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

- savoir choisir un organisme-modèle adapté à son sujet d'étude
- connaître les règles de gestion d'un élevage de Rongeurs
- être familiarisé avec les exigences du programme sanitaire dans une animalerie
- être averti des règles de transport concernant les animaux utilisés à des fins scientifiques

LES + DE LA FORMATION

- Formation conçue en cohérence avec les besoins identifiés sur le marché du travail
- Méthode pédagogique orientée vers l'acquisition d'outils stratégiques et opérationnels efficaces, complets, pertinents et innovants
- Corps professoral composé d'enseignants-chercheurs et auteurs de renommée internationale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Informations clés

€ Tarif :
450 €

i Informations

- Catégorie de l'action de développement des compétences:

(Article L6313-1 du Code du Travail) :
Action de formation
Cette formation répond aux exigences réglementaires de formation continue: 3 jours de formation obligatoire tous les 6 ans, conformément à la directive 2010/63UE

- Effectifs : Min 4 pers. / Max 20 pers.
- Dates : nous consulter
- Possibilité de sessions sur-mesure

Responsable(s)



Hélène Hardin-Pouzet



Marie-Noëlle Fiamma

Contact

biosciences-fc@sorbonne-
université.fr

Méthodes

- Cours théoriques et séances de questions-réponses pour une bonne assimilation des concepts abordés.
- Méthodes pédagogiques adaptables suivant le niveau et les expériences professionnelles du groupe.
- Évaluation des connaissances acquises par QCM en fin de formation.
- Apprentissage par études d'exemples concrets
- Supports pédagogiques, bibliographie et documentation, diaporamas

Supports de cours PDF

Modalités d'évaluation

Attestation de fin de formation et de compétences

POUR CANDIDATER

Inscription via formulaire (voir site web).